



## Déclaration préalable des représentants SNUIPP-FSU à la CAPD du 16 avril 2013

Monsieur le directeur académique,

Nous vivons cette année un véritable paradoxe :

- ✚ jamais, depuis plus de 20 ans, le département n'a été autant doté en termes de postes,
- ✚ pour la première fois de son histoire, le Rhône est même le département qui obtient le plus de postes sur tout le territoire français

et pourtant :

- ✚ aucune amélioration constatée lors de l'élaboration de la carte scolaire à l'exception de 21 postes supplémentaires implantés en dehors de toute concertation dans des écoles dont les équipes attendent d'ailleurs la formation afférente promise par le ministère

et pourtant :

- ✚ jamais le mouvement des enseignants du Rhône n'a été aussi bloqué
- ✚ et jamais la phase d'ajustement du mouvement ne s'est annoncée aussi compliquée et aussi dense.

Conséquence directe, les personnels et les écoles du département sont les premières victimes de ce qu'il faut bien appeler un dysfonctionnement.

La plupart devront attendre la fin de l'année scolaire pour connaître la composition des équipes enseignantes et de nombreuses écoles vont devoir confier une classe en responsabilité à deux collègues non titulaires dont l'un sera encore étudiant.

Ce dysfonctionnement, comme nous l'entendons trop ces dernières semaines, n'est pas dû à l'aspect transitoire de cette année scolaire, mais bien, selon nous, aux choix désastreux que vous avez faits et que vous allez devoir bien difficilement assumer.

D'une part, le report de la circulaire temps partiels au prétexte d'une prétendue réforme des rythmes et de l'attente de directives ministérielles (qui n'ont au final rien apporté de nouveau), ne se justifiait pas et a empêché des dizaines de postes de paraître et d'être pourvus dès la phase principale du mouvement.

D'autre part, votre décision, de bloquer 250 postes pour y placer en juillet (les résultats ne seront pas connus avant cette date !) des doublettes étudiants/stagiaires, relève, selon nous, d'une gestion à vue des moyens qui nous sont accordés et d'une aberration pédagogique.

Nous vous rappelons que vous-même aviez dit l'an passé que bloquer près de 200 postes pour les PES n'était pas imaginable ! Au lieu de l'imaginer, un an plus tard, vous le mettez en place !

En tant qu'élus du SNUipp, nous vous avons immédiatement indiqué que ce n'était pas envisageable et vous avons fait, dès les vacances de février une autre proposition que nous sommes venus vous exposer ici même.

En lieu et place de bloquer autant de postes, nous vous avons proposé de reconduire pour les PES, le dispositif en vigueur cette année, et qui a, semble-t-il, donné satisfaction (au regard de ceux des années précédentes), et pour les M2, de mettre en place des périodes de stages massés, où ils auraient occupés pendant une durée limitée, des postes de remplacement qui auraient utilement complété un potentiel très largement insuffisant, comme en témoigne les dizaines de congés longs non couverts actuellement.

Au prétexte de prétendus impératifs de formation, alors que les maquettes de formation sont encore en cours d'élaboration à ce jour, notre proposition n'a pas été retenue bien qu'elle permettait - à défaut d'être satisfaisante - d'éviter, dans le contexte imposé, bien des écueils auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

Parce qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, nous vous demandons donc, M. le directeur académique :

- ✚ de revenir sur votre décision et de débloquent l'ensemble des postes d'adjoints que vous avez réservés afin de retrouver un véritable mouvement
  
- ✚ de favoriser la stabilisation des écoles en
  - associant chaque fois que ce sera possible, à l'identique, lors de la phase d'ajustement, les compléments de temps partiels publiés l'an passé en phase principale
  
  - et en faisant bénéficier d'une bonification à déterminer, lors de la phase d'ajustement voire au mouvement 2014 si besoin, les collègues de retour de congé parental et qui n'auraient pas retrouvé un poste proche

Nous vous demandons également

- ✚ de mettre fin, en tout état de cause et immédiatement, à des situations critiques d'écoles touchées par vos décisions unilatérales.

Nous pensons, pour notre part, que nos demandes sont justifiées et réalisables, à l'instar de ce qui a été soudainement possible, au moment même où on nous expliquait encore qu'il n'y avait aucune marge de manœuvre, ... avec le déblocage en quelques heures des 18 postes d'IRMA initialement réservés aux étudiants.

Si nous attendions et attendons toujours un changement pour la rentrée, nous n'imaginions pas le comble qui consisterait, en effet, à épargner les écoles d'application de la présence de collègues en formation !

Décidément, nous sommes très loin d'une refondation et n'avons même jamais été aussi près d'un effondrement !

Nous le déplorons et espérons pouvoir être enfin entendus.